

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :

En exercice	27
Présents	22
Votants	27
Quorum	14

## L'an deux mille vingt deux

Le : 15 décembre

Le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-ROMAIN-LE-PUY** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Mme Annick BRUNEL**

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 décembre 2022

PRESENTS : Annick BRUNEL, Annie OSTARD, Gérard DI FRUSCIA, Maryse RODRIGUEZ, Véronique GENEVRIER, Yvette VERNIERE, Guylaine FAYOLLE, Christine FELIX, Nathalie FERNANDEZ, Cyril RONZE, Cyrille GENEVRIER, , Angelo MANIERI, Françoise BUSALLI, Alain MAISSE, Marine TOINON, Robert CHAPOT, Martine MEILLIER, André GACHET, Marie-Laure JACQUEMOND, Michel VALERY, Sébastien DE ARAUJO, Marjorie COMBE.

ABSENTS : Christian SOULIER, Pierre MARCOUX, Jean-Paul FERRE, Sébastien OLIVIER, Charlélie ARNAUD,

POUVOIRS : Christian SOULIER à Annick BRUNEL, Pierre MARCOUX à Maryse RODRIGUEZ, Jean-Paul FERRE à Gérard DI FRUSCIA, Sébastien OLIVIER à Alain MAISSE, Charlélie ARNAUD à Annie OSTARD.

SECRETARE : Véronique GENEVRIER.

Délibération n°2022\_12\_09

**OBJET : CONVENTION DE FONCTIONNEMENT «COMMUNE-LOIRE FOREZ AGGLOMERATION» POUR L'INTEGRATION AU RESEAU INTERCOMMUNAL DES MEDIATHEQUES-LUDOTHEQUES COPERNIC DE LOIRE FOREZ AGGLOMERATION.**

Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que le conseil municipal règle par ses délibération les affaires de la commune,

Vu la proposition de convention établie par Loire Forez Agglomération,

Considérant l'intérêt de bénéficier de divers services mis à disposition par Loire Forez Agglomération pour le bon fonctionnement de la bibliothèque,

La commune souhaite poursuivre le partenariat établi depuis quelques années par le renouvellement de l'accord intégrant la commune de Saint-Romain-le-Puy au réseau Copernic. Il a été établi une nouvelle convention de fonctionnement «Commune-Loire Forez Agglomération» pour l'intégration au réseau intercommunal des médiathèques-ludothèques

COPERNIC de Loire Forez Agglomération», ayant pour échéance le 31 décembre 2024.

**Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

**- approuve la convention de fonctionnement «Commune-Loire Forez Agglomération» pour l'intégration au réseau intercommunal des médiathèques-ludothèques Copernic de Loire Forez Agglomération ayant pour échéance le 31 décembre 2024,**

**- autorise Madame le Maire ou son représentant à la signer ainsi que toutes les pièces relatives à ce dossier.**

Suivent les signatures,  
Copie certifiée conforme,  
Saint-Romain-le-Puy, le 20 décembre 2022  
Le Maire, Annick BRUNEL



La Secrétaire de séance,  
Véronique GENEVRIER



Certifié exécutoire  
Reçu en Sous-Préfecture  
le :  
Publié ou Notifié  
le :